

SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2019

TABLES DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	2048
2. ORDRE DU JOUR	2048
2019 04 067 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2019	2048
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.....	2049
2019 04 068 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019.....	2049
4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 MARS 2019.....	2049
5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	2049
6. RAPPORTS	2049
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2049
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2049
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2049
7. ADMINISTRATION	2049
2019 04 069 7.1. POLITIQUE SUR LES DONS ET COMMANDITES.....	2049
2019 04 070 7.2. DEMANDE DE COMMANDITE DE SÉCURIJOUR.....	2050
2019 04 071 7.3. ACHAT DE T-SHIRT DE TRAVAIL — INSPECTEUR MUNICIPAL.....	2050
2019 04 072 7.4. SALAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM.....	2050
8. URBANISME	2051
9. VOIRIE.....	2051
2019 04 073 9.1. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE L'ABAT-POUSSIÈRE.....	2051
2018 04 074 9.2. FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS.....	2051
9.3. MANDAT DONNÉ AU COMITÉ DE VOIRIE.....	2052
2019 04 075 9.4. ACHAT D'UN TRAILER DOMPTEUR.....	2052
10. HYGIÈNE DU MILIEU	2052
10.1. COMPAGNONNAGE — FORMATION OPA.....	2052
2019 04 076 10.2. RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-001 RIGDSC (RÉGIE INTERMUNICIPAL DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK).....	2052
11. SÉCURITÉ.....	2052
2018 04 077 11.1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE 2018 - MRC DE COATICOOK.....	2052
12. LOISIRS ET CULTURE	2053
2019 04 078 12.1. PRÉPARATION ET RÉPARATION DE LA PISCINE POUR L'ÉTÉ 2019.....	2053
2019 04 079 12.2. ADHÉSION 2019-2020 AU CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE.....	2053
2019 04 080 12.3. LA VOIE DES PÈLERINS DE LA VALLÉE — POURSUITE DU PROJET.....	2053
13. CORRESPONDANCE	2054
2019 04 081 13.1. ADOPTION PAR RÉOLUTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2054
14. TRÉSORERIE.....	2054
2019 04 082 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MARS 2019.....	2054
2019 04 083 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1ER AVRIL 2019.....	2054
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	2055
2019 04 084 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2055

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 1er avril 2019, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers
Madame Line Gendron
Monsieur Éric Leclerc (arrivé 19 h 07,
départ 21 h 15)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Une personne était présente dans l'assistance à l'ouverture de la séance.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2019 04 067 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2019

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er avril 2019

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

7. Administration

- 7.1. Politique sur les dons et commandites
- 7.2. Demande de commandite : Sécurijour
- 7.3. Achat de t-shirt de travail — Inspecteur municipal
- 7.4. Salaire de la secrétaire-trésorière par intérim

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie

- 9.1. Acceptation de la soumission de l'abat-poussière
- 9.2. Fauchage des bords de chemins
- 9.3. Mandat donné au comité de voirie
- 9.4. Achat d'un trailer dompteur

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Compagnonnage pour la formation OPA
- 10.2. Règlement d'emprunt 2019-001 de la RIGDSC (Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook)

11. Sécurité

- 11.1. Adoption du rapport annuel en sécurité incendie 2018 — MRC de Coaticook

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Préparation et réparation de la piscine pour l'été 2019

- 12.2. Adhésion 2019-2020 au Conseil Sport Loisirs de l'Estrie
- 12.3. La voie des Pèlerins — Poursuite du projet

13. Correspondance

- 13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Ratifier les comptes payés du mois de mars 2019
- 14.2 Adoption des comptes à payer au 1er avril 2019

15. Varia et période de questions

Points de discussion

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 1er avril soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal

2019 04 068 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire et la séance extraordinaire du 4 mars 2019 soient adoptés tels que rédigés

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 4 mars 2019

La directrice générale par intérim dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions

Est présent : Monsieur Stéphane Bourget, inspecteur municipal

6. Rapports

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à + — 12 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité,

6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Madame la conseillère Émilie Groleau a participé à 3 réunions et/ou rencontres ;
Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 3 réunions et/ou rencontres ;
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 3 réunions et/ou rencontres
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 3 réunions et/ou rencontres ;
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 5 réunions et/ou rencontres ;
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 4 réunions et/ou rencontres ;

6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi du directeur général est déposé.

7. Administration

2019 04 069 7.1. POLITIQUE SUR LES DONNS ET COMMANDITES

ATTENDU que la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire se doter d'une politique de dons et commandites

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter la politique des dons et commandites telle que rédigée.

La présente politique peut être révisée en tout temps par le conseil municipal.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 070 7.2. DEMANDE DE COMMANDITE DE SÉCURIJOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'une commandite de 200 \$ soit donnée à Sécurijour Compton dans le cadre de l'activité de prévention et sécurité pour les enfants qui se tiendra le vendredi 31 mai 2019 ;

D'affecter et d'engager le crédit du montant au poste de grand livre 02 19 000 447

D'autoriser la direction à faire le paiement à Sécurijour Compton

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 071 7.3. ACHAT DE T-SHIRT DE TRAVAIL — INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU que l'inspecteur municipal est le représentant de la municipalité sur le territoire de celle-ci ;

ATTENDU que la municipalité désire être bien représentée ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire l'achat de cinq t-shirts pour l'inspecteur municipal avec le logo de la municipalité ;

D'affecter le coût au poste budgétaire 02 32 000 643.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 072 7.4. SALAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

ATTENDU que le poste de secrétaire-trésorière par intérim était prévu pour une période de quatre semaines

ATTENDU que la situation pour laquelle madame Brigitte Desruisseaux est au poste de secrétaire-trésorière par intérim n'a pas encore trouvé de solution ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Brigitte Desruisseaux conserve le salaire établi par la résolution 2019 02 040, soit un taux horaire de 25 \$ de l'heure, et ce jusqu'à ce que la nomination d'un nouveau directeur général.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie

2019 04 073 9.1. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE L'ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 25 mars 2019 à 11 h en présence de deux personnes

ATTENDU qu'une vérification des documents demandés a été effectuée et est conforme aux exigences demandées :

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'adjuger le contrat pour l'épandage de l'abat-poussière aux Entreprises Bourget inc. pour l'été 2019 pour +- 120 000 litres de calcium liquide 35 % à .3470 \$ litres avant les taxes

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 04 074 9.2. FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

ATTENDU que le comité de voirie recommande les travaux de fauchage des bords de chemins pour l'été 2019 ;

ATTENDU que les travaux consistent à faucher une largeur de 10 pieds et plus l'extension de 5 pieds sur une longueur de 65,30 km et tous les travaux connexes au fauchage des chemins ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- a- Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;
- b- **D'**accepter l'offre de service présentée par Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. pour le fauchage des bords des chemins de 65,30 km (bilatérale), au coût de 140 \$ taxes non-incluses/ de l'heure ;
- c- **D'**autoriser les travaux supplémentaires (Centre communautaire, réservoir d'aqueduc, etc.) un tarif à l'heure de 140 \$ plus taxes sera facturé ;
- d- **De** requérir une preuve d'assurance responsabilité civile de 2 000 000 \$ en vigueur avant l'exécution des travaux ;
- e- **De** tenir responsable Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. des bris qui peuvent être causés lors du fauchage des bords de chemins sur le territoire de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;
- f- **De** demander de faucher les bords de chemins sur une largeur de 10 pieds et plus l'extension de 5 pieds de largeur d'une longueur de 65,30 km.
- g- **D'**autoriser la direction à faire parvenir la résolution à Transporteur Sherbrooke Unifié inc., et d'engager le paiement au poste 02 32 004 521, fauchage des bords des chemins ;

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Monsieur le conseiller Éric Leclerc quitte la séance, il est 21 h 15.

9.3. MANDAT DONNÉ AU COMITÉ DE VOIRIE

Le conseil municipal mandate le comité de voirie à faire la préparation et l'acceptation des travaux pour l'été 2019.

Une réunion sera faite le 11 avril afin de planifier les travaux, soit : le rechargement des chemins municipaux, l'entretien des fossés, l'entretien des clôtures dans les alentours des aires des puits et tous autres travaux en lien avec la voirie.

2019 04 075... 9.4. ACHAT D'UNE REMORQUE DUMPTEUR

CONSIDÉRANT la nécessité de se doter d'une remorque afin d'effectuer de façon plus efficace certains travaux dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT que l'achat a été planifié au budget pour 2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la direction à faire l'achat de la remorque modèle IL-72X120, selon les standards spécifiés dans la fiche technique, grandeur 6 pieds X 10 pieds en acier galvanisé, au montant de 7600 \$ avant taxes, de procéder au paiement numéro de GL 23 04000 722

DE procéder à l'immatriculation de la remorque et de faire parvenir les documents nécessaires au Groupe Ultima, assurance.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

10. Hygiène du milieu

10.1. COMPAGNONNAGE — FORMATION OPA

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil en mai.

2019 04 076 10.2. RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-001 RIGDSC (RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK)

ATTENDU que le règlement #2019-001 a été analysé et adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par Madame Lyssa Paquette ; ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le règlement d'emprunt #2019-001 « *Règlement d'emprunt relatif au financement d'un agrandissement, aménagement des bureaux administratifs, du garage incluant les études préliminaires au montant maximal de 535 000 \$* » adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook le 13 mars 2019 autorisant un emprunt de 535 000 \$

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

2018 04 077 11.1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE 2018 — MRC DE COATICOOK

ATTENDU que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S -3.4) ;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton prend en compte le rapport annuel pour l'année 2018 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en mars dernier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie « communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements », communément appelé « DSI » ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2018, tel que présenté ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

12. Loisirs et Culture

2019 04 078 12.1. PRÉPARATION ET RÉPARATION DE LA PISCINE POUR L'ÉTÉ 2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE mandater M. Norris Patterson afin de procéder à la réparation de la piscine avec l'aide de l'inspecteur municipal dès que la température le permettra.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 079 12.2. ADHÉSION 2019-2020 AU CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'inscrire, pour participer à l'assemblée annuelle le 23 mai 2019, au centre Richard Gingras Sherbrooke, arrondissement St-Élie, madame Line Gendron comme représentants de la municipalité afin d'y exercer leur droit de parole et de vote ;

DE payer l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 70 \$ pour l'année 2019-2020 ;

D'autoriser la direction à faire le paiement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 080 12.3. LA VOIE DES PÈLERINS DE LA VALLÉE — POURSUITE DU PROJET

ATTENDU que la municipalité encourage le tourisme responsable et respectueux des principes du développement durable tout en mettant en valeur nos paysages, notre histoire, notre patrimoine et de nos savoir-faire locaux ;

ATTENDU que la municipalité a participé à fournir un endroit où loger aux pèlerins de passage dans la municipalité ;

ATTENDU que la voie des pèlerins désire développer une nouvelle clientèle touristique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'appuyer financièrement la voie des pèlerins, par une inscription simple au montant demandé de 35 \$, afin que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton soit inscrite sur le site web de celle-ci ;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2019 04 081 13.1. ADOPTION PAR RÉOLUTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste de la correspondance à ce jour est déposée en regard du conseil et suivi de cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2019 04 082 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MARS 2019.

CONSIDÉRANT que la directrice générale par intérim dépose la liste des salaires, le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose le rapport de la trésorerie, incluant la conciliation bancaire, les chèques payés après réunion, les prélèvements payés après réunion et les dépôts directs payés après la réunion du 4 mars 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

DE ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois décembre du chèque/dépôt 501233 au 501260 pour un montant de 14 014,43 \$;

DE ratifier le paiement des comptes payés après le 4 mars 2019 au montant de 627,51 \$:

- Payé par chèque 4716 pour un montant de 1 037,78 \$;
- Payé par prélèvement le numéro 14021 pour un montant de 214,48 \$;
- Payé par dépôt direct le numéro 539 à 541 pour un montant de 70 893,76 \$

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 04 083 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1ER AVRIL 2019

CONSIDÉRANT que la directrice générale par intérim dépose la liste des comptes à payer au 1er avril 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 24 462,74 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 4717 au 4739 pour un montant de 10 544,02 \$
- comptes à payer par prélèvement 14022 au 14028 pour un montant de 4 706,65 \$
- comptes à payer par dépôt direct 542 au 556 pour un montant 9 212,07 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 24 462,74 \$ au 1er avril 2019.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions

Il a été discuté de mettre du gravier $\frac{3}{4}$ net à l'entrée du Restaurant le Vis la Joie, afin d'éliminer la boue à l'entrée ;

Il a été discuté éventuellement de changer la hotte du poêle au Centre communautaire à l'étage. Les grilles de la hotte devront être nettoyées. L'achat d'une nouvelle hotte devra être prévu au budget 2020 ;

Madame la conseillère Lyssa Paquette demande si dans le règlement concernant les chiens, s'il y a un nombre maximum de chiens qu'un propriétaire peut posséder. Le règlement sera envoyé au membre du conseil ;

Il a été discuté des commodités extérieures au parc Beausoleil, concernant les toilettes et l'abreuvoir ;

Valérie Ménard s'informe à savoir, si lorsqu'elle donne ses cours de conditionnement elle pourrait être assurée via la municipalité ;

M. Yvon Desrosiers nous informe d'une erreur dans le Survol concernant ses présences lors des assemblées de conseil. La directrice générale par intérim veillera à insérer un erratum pour corriger la situation.

2019 04 084 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de l'assemblée, il est 22 h 20

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Brigitte Desruisseaux

Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim